

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Codes de conduite	Instruments internationaux donnant les normes de conduite que la communauté internationale juge souhaitables pour les États-nations ou les sociétés multinationales. Les divers codes de conduite négociés pendant le Tokyo Round ont libéralisé et harmonisé des mesures nationales susceptibles d'entraver le commerce; ils sont considérés comme liant les pays qui choisissent d'y adhérer. Chacun de ces codes est chapeauté par un comité spécial de surveillance qui se réunit sous l'égide du GATT et qui encourage les consultations et le règlement des différends découlant de son application. Des pays qui ne sont pas des Parties contractantes du GATT peuvent adhérer à ces codes. Les Articles III à XXIII du GATT contiennent des clauses de politique commerciale qui ont été décrites comme le code de bonne conduite du GATT en matière commerciale. Les Nations Unies ont également encouragé la négociation de plusieurs codes de conduite "volontaires", dont un qui tente de préciser les droits et obligations des sociétés transnationales et des gouvernements.
Code des subventions	Code de conduite négocié sous l'égide du GATT pendant les négociations commerciales du Tokyo Round qui élargissait la portée de l'Article VI en établissant des critères administratifs et techniques pour les procédures nationales visant l'imposition de droits compensatoires et en établissant des obligations, en vertu des Articles XVI et XXIII, concernant la notification et le règlement des différends dans le domaine des pratiques de subventionnement. Voir aussi Codes de conduite et Subvention.
Coentreprise	Forme d'association d'affaires impliquant la gestion commune et le partage des risques et des bénéfices entre entreprises basées dans des pays différents. S'il y a également copropriété du capital, l'association s'appelle une coentreprise avec participation au capital social.
Commission du commerce international Commission mixte internationale	Voir USITC. Organisme bilatéral canado-américain chargé d'enquêter sur les plaintes de pollution des eaux et de recommander des mesures correctives. Souvent considérée comme un modèle pour le règlement des différends commerciaux.
Compensation	Concept voulant que le retrait ou la modification d'une concession précédemment négociée ou consolidée, comme le relèvement d'un droit de douane, une modification du niveau de contingentement, une surtaxe temporaire, etc. nécessite une nouvelle concession équivalente.